

**Communication annuelle
relative aux 10 principes directeurs
du Global Compact**

Juin 2017



Paris, le 12 juin 2017

À nos parties prenantes :

Nous sommes heureux de confirmer que le Groupe CRISTAL UNION réitère son soutien envers les dix principes du GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du GLOBAL COMPACT et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux habituels de communication.

Bien sincèrement,

Alain COMMISSAIRE



Directeur Général du Groupe Cristal Union

Xavier ASTOLFI



Directeur Général Adjoint

Cristal Union soutient pleinement la convention-cadre et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. En 2016, Cristal Union s'est notamment engagé aux côtés des Nations Unies en devenant adhérent du Global Compact. Le Groupe soutient pleinement ses 10 principes directeurs. Ils concernent les droits de l'homme, le respect des normes internationales en matière de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption, et couvrent en particulier la liberté d'association, la reconnaissance du droit de négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants, la contribution à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Cristal Union a pris publiquement position dans ses rapports annuels d'activité, RSE ou ses diverses plaquettes de communication.

Le Global Compact a publié une liste de 10 grands principes, au sujet desquels chaque adhérent est tenu de communiquer annuellement. Le présent rapport répond à cet objectif.

Droits de l'Homme	1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
Normes internationales du travail	2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.
	3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
	4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
	5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
	6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Les sites industriels de Cristal Union sont couverts par des audits SMETA, depuis 2014

Les douze sites de Cristal Union suivants ont été audités selon le référentiel SMETA depuis 2014 : Arcis-sur-Aube, Bazancourt, Bourdon, Corbeilles en Gâtinais, Cristanol, Dislaub, Erstein, Fontaine-le-Dun, Pithiviers-le-Vieil, Sainte-Emilie, Sillery, Toury.

Ces audits réalisés par des tierce-parties externes couvrent essentiellement le droit social et environnemental. Ils comprennent des entretiens confidentiels avec un ou plusieurs salariés choisis de façon aléatoire, ainsi que des entretiens avec les représentants du personnel.

Les comptes rendus de ces audits confirment que l'ensemble de la réglementation, en particulier le pilier social, est bien respecté sur nos sites industriels. Aucune non-conformité n'a été détectée.

Il faut noter en revanche que vingt-six bonnes pratiques ont été relevées, notamment en lien avec le système de management, les conditions de santé et de sécurité, les horaires de travail et les conditions d'emplois.

Les conclusions des audits font état :

- D'une communication active entre les différents responsables et leurs collaborateurs et d'un respect des règles de communication ;
- D'un climat social positif, du fait du dialogue entre les directions de sites et les instances représentatives du personnel, de l'ambiance de travail agréable, des possibilités d'évolution au sein du Groupe Cristal Union, de l'esprit collaboratif et de la visibilité sur la stratégie de

l'entreprise ;

Aucune situation de discrimination, de travail forcé ou d'abus de quelque nature n'a été détectée par les auditeurs. L'ensemble des règles en la matière est intégré au règlement intérieur de chaque établissement. Le travail forcé et le travail des enfants sont, de plus, interdits par la réglementation française.

Tous les salariés de l'entreprise, sans distinction, ont la liberté de s'associer, de former des syndicats et de négocier collectivement, en application de la réglementation française. Les responsables de sites adoptent une attitude positive à l'égard de ces activités syndicales.

Conclusion des audits SA8000 de nos distilleries

Nos trois distilleries de Toury, Cristanol et Arcis-sur-Aube ont en outre été auditées en 2016 selon le référentiel SA8000. Les conclusions de l'audit sont également positives et démontrent la bonne application des réglementations en matière de droit social.

Contrat de génération pour lutter contre les discriminations

Cristal Union a élaboré un contrat de génération en 2014, qui a fait l'objet d'un accord signé avec les organisations syndicales représentatives de l'entreprise. Il contient les objectifs et les actions concrètes destinés à favoriser à la fois l'insertion durable des jeunes dans l'emploi, l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés, et la transmission des savoirs et savoir-faire.

Une attention particulière est portée sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, ainsi que la lutte contre les discriminations, autant pendant le processus de recrutement que durant le déroulement de la carrière.

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

En matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, la Direction et les organisations syndicales représentatives ont conclu un accord dès 2015. Il s'applique à l'ensemble des établissements de Cristal Union et à Cristanol. Convaincues que la mixité constitue un véritable facteur de modernité, d'innovation et de performance dans l'entreprise, la Direction de Cristal Union et les organisations syndicales signataires ont retenu 6 domaines d'actions prioritaires : l'embauche/recrutement, la mixité des métiers, la rémunération, l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale, la promotion professionnelle et la mixité des Institutions Représentatives.

Une charte achats pour promouvoir nos valeurs

La charte achats est un outil systématiquement utilisé par les acheteurs du Groupe Cristal Union. Elle s'adresse à l'ensemble des fournisseurs du Groupe et permet de partager avec eux nos valeurs et nos actions en matière de responsabilité sociétale. Elle décrit les lignes directrices de nos relations avec nos fournisseurs pour une application concrète au quotidien, et souligne nos priorités en termes de relation client / fournisseur :

- La sécurité,
- L'éthique,
- Les droits de l'homme, et le droit du travail,
- L'intégrité des comportements commerciaux, la lutte contre la corruption et la confidentialité.

Lors de la mise à jour de la charte en 2015, Cristal Union s'est fixé comme objectif prioritaire d'obtenir un co-engagement de ses 250 plus gros fournisseurs vis-à-vis de notre démarche. Fin 2016, 120 fournisseurs avaient signé la charte achats Cristal Union. L'effort de présentation de cette démarche et de co-engagement des fournisseurs à nos côtés sera poursuivi pendant l'année 2017.

Cristal Union attend de ses fournisseurs qu'ils respectent également tous les droits humains, y

compris les droits des travailleurs, à travers l'ensemble de ses activités commerciales. En 2016, Cristal Union a décidé d'insérer une clause spécifique portant sur le sujet au sein de ses contrats avec ses fournisseurs.

Environnement	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le Groupe Cristal Union est une société coopérative qui collecte des betteraves, les transforme et produit principalement du sucre, de l'alcool et des pulpes de betteraves. Le procédé de production est parfaitement connu des experts techniques du Groupe. Les impacts environnementaux de la transformation sont en majorité dus aux consommations d'énergie. La maîtrise et la réduction des consommations d'énergie font l'objet de plans d'actions et d'investissements, permettant ainsi une réduction continue de nos impacts environnementaux.

Politique de prévention des risques majeurs Cristal Union

Le système de management sécurité/environnement du groupe Cristal Union intègre une politique de prévention des risques majeurs. Elle repose sur les études de dangers et la mise en place de moyens de protection et de prévention. Pour veiller à son efficacité, chaque site réalise périodiquement des revues de direction, des plans d'actions et des audits croisés internes et externes. En cas de survenance d'accidents, une gestion de crise complète le dispositif. Cette politique s'appuie sur le service « Sécurité Environnement » de la Direction RSE en charge de l'amélioration continue, qui applique une approche intégrée de la gestion des risques, incluant notamment la réduction des pollutions des sols et la réduction du bruit pour les riverains.

L'ensemble du personnel du Groupe Cristal Union a bénéficié, au moins une fois en 2016, d'une session de formation ou de sensibilisation en matière de protection de l'environnement. Ces sessions se déroulent, par exemple, à l'occasion des réunions générales d'information.

Le Groupe Cristal Union a investi plus de 12 millions d'euros en 2016 au titre de l'amélioration des conditions de travail, des conditions de sécurité et de la prévention des risques environnementaux.

R&D en chimie verte en substitution de molécules d'origine fossile

Cristal Union participe au développement de plusieurs projets de R&D dans le domaine de la chimie verte. L'objectif est d'identifier des molécules biosourcées susceptibles de remplacer des molécules produites à partir de ressources d'origine fossile et de mettre au point leur procédé de production. Dans le cadre de ces projets, Cristal Union réalise systématiquement une étude préalable d'analyse de cycle de vie du produit, afin d'évaluer les impacts potentiels de ces nouvelles molécules et les transferts de pollution entre différents impacts, en comparaison des molécules qu'elles tendent à substituer. C'est notamment le cas des projets IBN-One ou B-Plastic dans lesquels Cristal Union est engagé.

Environnement	8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
	9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Production durable de la culture de betterave

• **Notre référentiel de durabilité agricole Cristal Vision**

Culture épuratrice, la betterave permet d'aérer naturellement les sols grâce à sa racine pivotante. Ses feuilles laissées au sol après récolte enrichissent ensuite le sol en matières organiques. La betterave est une culture naturellement porteuse de bienfaits agronomiques et environnementaux.

Cristal Union est engagé dans une démarche de durabilité des pratiques agricoles depuis de nombreuses années et a développé son propre référentiel interne : Cristal Vision, Smart Sugar Beet. Basé sur l'autodiagnostic réalisé par 97,4% de nos planteurs et sur des audits à la ferme d'un échantillon représentatif de l'ensemble de nos coopérateurs, il traduit notre engagement en termes de durabilité agricole. Finalisé et mis en œuvre en 2015, l'année 2016 a démontré la robustesse de ce référentiel.

Notre référentiel Cristal Vision permet d'évaluer les pratiques de nos planteurs de betterave selon plusieurs critères, parmi lesquels : la production et l'utilisation d'énergies renouvelables, la lutte intégrée contre les bioagresseurs, l'adaptation des semis aux caractéristiques des parcelles, le pilotage de l'irrigation, le recyclage des déchets, le recensement des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs sur l'exploitation, la mise en place des moyens pour faire face aux déversements accidentels de produits phytosanitaires et de carburant, etc.

Les résultats de Cristal Vision confirment l'excellent niveau de durabilité de nos planteurs coopérateurs. Pour la campagne 2015-2016, près des deux tiers des planteurs appliquent une approche agricole durable de bon niveau (catégories A, B ou C).

Nous avons également enrichi notre référentiel d'un système de bilan massique, permettant à nos clients d'acheter du sucre ou de l'alcool en fonction de leur cahier des charges.

Le référentiel Cristal Vision a été audité par la plateforme internationale SAI (Sustainable Agriculture Initiative) par rapport au référentiel FSA. Cet audit a démontré que notre référentiel Cristal Vision, Smart Sugar Beet permet d'atteindre le niveau Gold, soit le niveau de durabilité le plus élevé du FSA. Cristalco a concrétisé en 2016 son engagement aux côtés de la plateforme SAI en faveur de l'agriculture durable en devenant membre de SAI.

- **Communication avec les planteurs**

Nos relations avec les planteurs sont très étroites, ce qui garantit une cohérence globale entre performance agricole, industrielle et commerciale. C'est d'ailleurs la clé de notre référentiel de durabilité Cristal Vision, Smart Sugar Beet. Des formations par nos techniciens betteraviers qualifiés, les réunions sortie d'hiver, notre plaquette agronomique ou encore le site internet Cristalcoop dédié aux planteurs en témoignent.

- **Recherche et développement agronomique**

Cristal Union est devenu partenaire fondateur d'une ferme expérimentale : la Ferme 112, située au nord de Reims. Issue d'une reconversion d'une ancienne base militaire, la Ferme 112 est une plateforme expérimentale d'agriculture raisonnée, dont les innovations sont présentées et transmises à nos planteurs coopérateurs via notre dispositif de communication. Elle permettra de mettre en œuvre des études à l'échelle du cycle complet de rotation des cultures.

- **Biodiversité**

Les sites de Sillery et de Châlons-en-Champagne se sont inscrits en 2016 dans un projet pilote « action pour la biodiversité ». Il s'agit de l'implantation de jachères mellifères, favorables aux abeilles et aux divers pollinisateurs sauvages. Ce projet pilote a pour but d'acquiescer des références sur la mise en place des jachères et d'initier un partenariat avec des apiculteurs de la région. L'objectif principal d'une jachère mellifère est de fournir une ressource alimentaire aux différents pollinisateurs tout au long de leur période d'activité, d'avril à septembre. Ceci est rendu possible grâce au mélange d'espèces à haut potentiel mellifère qui a été semé sur les deux sites. En effet, la floraison est quasi-permanente à partir de juin car les différentes plantes arrivent à maturité

successivement. Les jachères apicoles sont capables de se régénérer sur 4 ans. Le projet sera reconduit dans les années futures et, du fait de son intégration dans la démarche RSE Groupe, pourrait être étendu à d'autres sites industriels de Cristal Union.

Optimisation du transport des betteraves et réduction de la tare terre

Le pourcentage de déterrage des betteraves en bordure de parcelle atteint 44% à l'échelle du Groupe Cristal Union en 2016. Cette pratique est ciblée prioritairement sur les zones d'approvisionnement situées en terre lourde, soit le sud parisien, la Picardie, la Normandie, l'Alsace et le Massif Central. Le taux de déterrage dans ces bassins d'approvisionnement atteint 99% pour les usines d'Erstein, Fontaine le Dun, Corbeilles et Bourdon. En retirant une part significative de la terre agglomérée à la surface des betteraves, le déterrage permet de réduire le nombre de tournées des transporteurs qui apportent les betteraves aux usines. La consommation de carburant est réduite et l'impact environnemental du transport est amélioré.

Le rayon d'approvisionnement moyen autour des usines du Groupe en 2016 est maintenu inférieur à 30 km, et ce malgré l'augmentation des surfaces récoltées, initiée en 2016. Ce chiffre reste inférieur à la moyenne européenne.

La durée de passage des camions dans les usines est également maintenue inférieure à 10 minutes en moyenne. C'est le fruit de la coordination logistique et des investissements réalisés les années précédentes pour fluidiser la circulation des camions à l'intérieur des sites.

Transformation durable de nos betteraves

L'expérimentation de procédés innovants et la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles (MTD) au sein des sites industriels du Groupe se poursuivent.

• Réduction de notre empreinte eau

Le Groupe Cristal Union s'est fixé l'objectif de réduire de 50% la consommation d'eau de ses sites industriels, entre 2010 et 2020, dans le cadre de sa démarche de performance RSE. Les actions engagées au cours des premières années ont d'abord porté sur les sites où l'état des ressources est contraignant. L'objectif de réduction de 50% de la consommation d'eau est désormais dépassé puisqu'elle a été réduite de plus de 60% entre 2010 et 2016. Le Groupe Cristal Union poursuit cet engagement et met en œuvre, au cours de l'année 2016, plusieurs projets afin de réduire ses prélèvements d'eau, par exemple :

- Une unité pilote de récupération de l'azote contenu dans les eaux condensées,
- Construction de bassins d'eaux condensées sur les sites de Pithiviers et Sainte Emilie, qui seront mis en service dès la campagne betteravière 2017.
- Récupération de l'eau issue des betteraves du site de Fontaine-Le-Dun et mise à disposition des agriculteurs, situés à proximité du site, pour irriguer leurs cultures.

• Mieux gérer l'énergie

Afin de montrer son engagement et structurer son approche en matière de performance énergétique, le Groupe Cristal Union est certifié ISO 50 001 depuis 2015. Cette norme fournit un cadre clair en matière de gestion énergétique ainsi qu'une méthodologie pour identifier et mettre en application les améliorations.

Dans le cadre de cette démarche, un important travail a, par exemple, été réalisé sur le site de Bourdon, pour étudier les gains potentiels d'énergie. A l'aide du logiciel Groupe Cristalbos, huit simulations ont permis de définir une liste d'améliorations et de se donner un objectif, ambitieux

mais réaliste, avec des temps de retour de 3 campagnes.

Ainsi, les principaux travaux des trois prochaines années porteront sur :

- L'optimisation du fonctionnement du malaxeur à cossettes et de la récupération d'énergie des eaux condensées,
- La récupération de la vapeur résiduelle pour le réchauffage des eaux de diffusion,
- Le remplacement des vannes de régulation par des variateurs de fréquence, la réfection de l'éclairage avec la technologie des leds très économe en énergie et le remplacement des pompes anciennes par des équipements à haut rendement.

A titre d'illustration, l'objectif est de réduire de près de 20 % la consommation d'énergie du site de Bourdon à horizon 2018.

De manière plus générale, le Groupe Cristal Union poursuit son engagement en faveur de la réduction des consommations d'énergie en déployant, dès que cela est possible, les meilleures techniques disponibles (MTD). Par rapport à 2010, Cristal Union a réduit ses consommations d'énergie de près de 9%.

- **Engagement en faveur des énergies propres pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**

Depuis plusieurs années, Cristal Union mène une politique d'installation d'unités de production de vapeur à combustible biomasse (bois et paille à Cristanol, et bois à Dislaub et Goyard) ou gaz naturel, en remplacement des chaudières anciennes. Grâce aux actions mises en œuvre, le Groupe couvrira d'ici 2018 la totalité des besoins thermiques de ses sucreries et distilleries par des énergies propres (énergies renouvelables et système de production de vapeur à partir de gaz naturel). L'énergie représente près de 80% des émissions de gaz à effet de serre du Groupe. Cristal Union a ainsi réduit ses émissions de gaz à effet de serre de plus de 21% en 2016, par rapport à 2010. Dans le même domaine, le Groupe Cristal Union répond annuellement au formulaire d'évaluation du Carbon Disclosure Project.

A titre d'exemple, le projet initié en 2015 de remplacement des six chaudières à combustible fioul de la sucrerie de Sainte Emilie par une unité de cogénération approvisionnée au gaz naturel se poursuit. L'unité de cogénération sera composée de deux chaudières gaz naturel à très haut rendement (97 et 98%) et d'un turboalternateur. Ces nouveaux équipements permettront de réduire la consommation de combustible de près de 7%, tout en assurant les besoins complets du site en électricité. Dès leur mise en service pour la campagne sucrière 2018, la facture énergétique du site s'allègera de 10%. Les émissions de gaz à effet de serre seront réduites de 25% et les émissions de poussière de 95%. La consommation d'eau sera également diminuée puisque le site s'est fixé l'objectif ambitieux d'être totalement autonome grâce à l'eau contenue dans les betteraves. Ce projet bénéficie également aux riverains puisque le raccordement au gaz naturel du site permettra par la même occasion, de desservir les villages alentours. Ce projet illustre bien l'approche générale développement durable de la Direction Industrielle du Groupe Cristal Union.

- **Démarche d'amélioration continue et certification Groupe qualité, environnement et énergie**

Depuis plusieurs années, le Groupe s'est structuré autour de sa démarche de performance et d'amélioration continue. Le choix des 6 axes stratégiques du Groupe en est d'ailleurs l'illustration opérationnelle. Pour assurer la synthèse des différentes démarches de performance au niveau du Groupe, Cristal Union a remanié en 2016 son organisation en rapprochant les équipes RSE, Qualité, Sécurité, Environnement et EvE (Ensemble Vers l'Excellence) au sein d'un même pôle d'amélioration continue. Ce pôle a été confié à la Direction RSE.

Avec la certification ISO 14001 du site de Toury en 2016, tous les sites industriels du Groupe sont désormais certifiés ISO en termes de qualité, d'environnement, d'énergie et de sécurité alimentaire.

Le bilan des audits réalisés par l'AFNOR sur 13 sites industriels et auprès des fonctions centrales de Cristal Union, entre les 3 octobre et 16 décembre, s'est révélé « très satisfaisant ». Les auditeurs n'ont relevé aucune non-conformité majeure. Cristal Union est donc en position de franchir une nouvelle étape et vise une certification « Groupe » en 2017.

Politique d'achats responsables

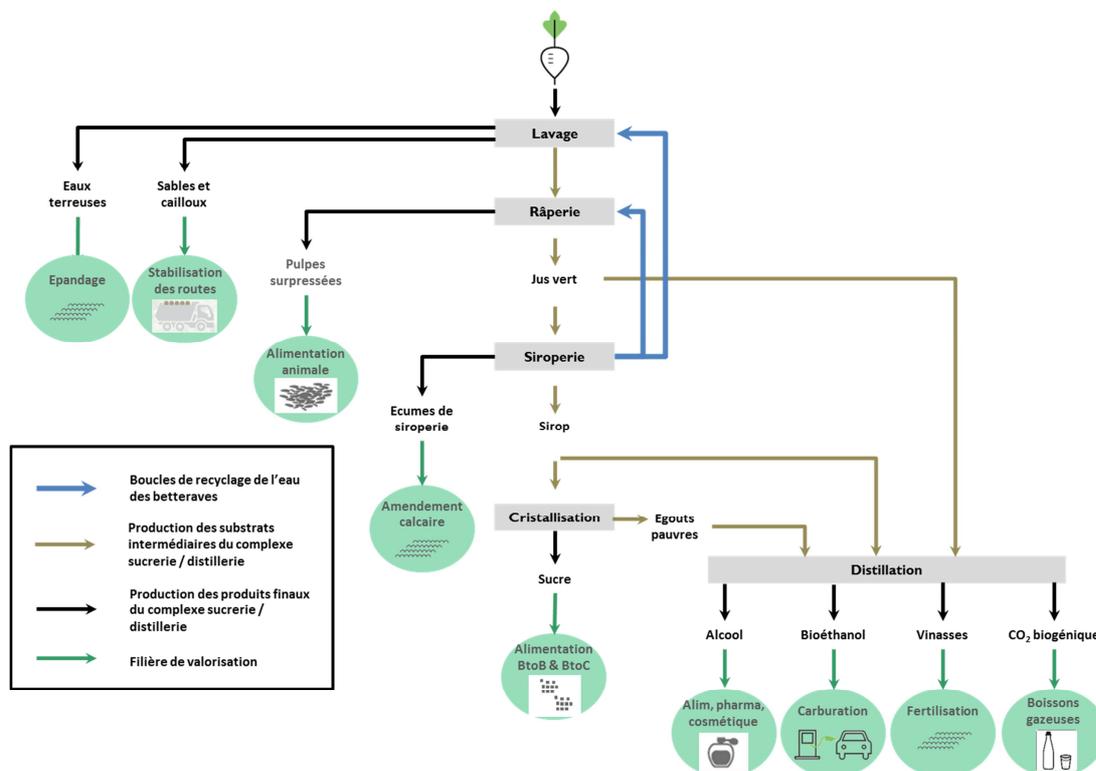
Sans compter les achats de betteraves aux coopérateurs, l'énergie est l'un des postes de coût les plus importants du Groupe. Il est naturellement devenu une priorité de notre politique d'achats responsable, en optant préférentiellement pour des combustibles propres tels que le gaz naturel ou la biomasse au détriment du fioul lourd et du charbon. Courant 2018, plus aucune chaufferie industrielle du Groupe ne consommera de fioul ni de charbon pour la production de vapeur. En effet, la chaufferie de Sainte Emilie, dernière chaufferie à fonctionner au fioul, bénéficie d'un programme de transformation et de remplacement des chaudières par une centrale de cogénération au gaz naturel. Elle sera mise en service en 2018.

Une logique d'écologie industrielle

• A l'échelle de la plante

La valorisation de la betterave dans le Groupe Cristal Union représente, à l'échelle d'une unité industrielle, une gestion optimisée et intégrée des flux et stocks de matières et d'énergies.

Elle repose sur une valorisation du sucre présent dans les betteraves, sous forme de sucre et d'alcool, et de la matière résiduelle sous forme de coproduits et autres résidus. Par exemple, les pulpes de betterave sont valorisées en alimentation animale. Les écumes des fours à chaux et les vinasses de distillerie sont valorisées en amendement sur les parcelles agricoles de nos agriculteurs. L'eau est également un élément clé, puisque constituant plus de 75% des betteraves. Elle est utilisée et largement recyclée pour alimenter l'ensemble des ateliers de sucrerie. L'objectif est d'atteindre un prélèvement d'eau dans le milieu naturel nul en sucrerie avant 2020.



• A l'échelle territoriale

Cristal Union est également engagée dans cette démarche d'écologie industrielle à l'échelle

territoriale, à l’instar de la bioraffinerie de Pomacle Bazancourt. Située à proximité de la ville de Reims, elle est le résultat d’une démarche collective de long terme initiée par la sucrerie de Bazancourt et portée par les agriculteurs. Se sont ensuite implantés le centre de recherche ARD puis la glucoiserie Chamtor. Depuis, d’autres acteurs industriels, fruit de la diversification des activités se sont également développés.

Cet ensemble, auquel s’est adjointe la Ferme expérimentale 112, constitue un écosystème complexe au sein duquel divers types de synergies ont été mises en œuvre pour optimiser son « métabolisme » global et optimiser la valorisation des biomasses transformées (betteraves et blé).

L’économie circulaire

La logique d’économie circulaire est largement mise en œuvre chez Cristal Union. Citons les exemples du CO₂ fermentaire de Cristanol, capté puis recyclé par un partenaire industriel, ou encore la régénération des alcools par Dislaub.

Autre exemple, la valorisation de résidus d’autres industries en bioéthanol. C’est le cas des marcs et lies de vins issues des distilleries vitivinicoles et des résidus de glucoiserie. En l’absence de voie de valorisation naturelle au sein de leur unité de production d’origine, la valorisation énergétique de ces résidus sous forme de bioéthanol dans les distilleries de Cristal Union permet l’obtention d’un biocarburant dont les performances environnementales sont très élevées : ce bioéthanol réduit de 70 à plus de 95% les émissions de GES en comparaison des essences traditionnelles d’origine fossile. En termes d’indicateur global, le Groupe Cristal Union produit peu de déchets au regard de son activité. En 2016, moins de 0,6 kg de déchets sont produits pour 1 000 kg de betterave travaillée, dont plus de 84% ont été réutilisés par différentes filières de valorisation.

- **Le cas spécifique du bioéthanol**

Pour être commercialisé, le bioéthanol doit être certifié par un schéma volontaire, tel que 2BSvs, accrédité par la Commission Européenne. Dix sites de transformation et de stockage de Cristal Union, ainsi que ses filiales Deulep, Goyard et Cristanol sont certifiés 2BSvs pour la production et la commercialisation de biocarburant.

Le cycle de certification de 5 ans de Cristal Union et de ses filiales, arrivé à échéance en 2016, a été renouvelé avec succès. Ce nouveau certificat, valable jusqu’en 2021, témoigne de la transparence dont fait preuve Cristal Union, et du professionnalisme de ses équipes quant au respect et à la traçabilité des critères de durabilité du bioéthanol.

Le bioéthanol est incorporé aux essences traditionnelles, élaborées à partir de pétrole d’origine fossile, à des taux compris entre 5% (entre 5 et 10% pour le SP95 E10) et 85% (entre 65 et 85% pour l’E85) selon les types de combustible distribués dans les stations-services. Ainsi, il permet de substituer 5 à 85% des essences distribuées par un combustible d’origine biomasse, dont les émissions sont nettement inférieures. En effet, le bilan GES du bioéthanol produit par le Groupe Cristal Union est inférieur de 60 à 95% aux essences traditionnelles fossiles.

Développement de la chimie verte

Cristal Union est engagée dans plusieurs projets de R&D en chimie du végétal tels que IBN-One ou B-Plastic. Ces deux projets ont pour ambition de construire les premières usines de production de molécules biosourcées à haute valeur ajoutée en substitution de molécules d’origine fossile ou pétrochimiques. Ces projets sont systématiquement couplés avec des études environnementales afin d’en mesurer et garantir l’impact positif des molécules considérées.

Lutte contre la corruption	10.	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l’extorsion de fonds et les pots-de-vin.
-----------------------------------	-----	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption est intégrée dans le règlement intérieur de chaque établissement du

Groupe Cristal Union, et précise qu'il est interdit, pour tout collaborateur, d'accepter des gratifications en espèce ou en nature.

Lutte contre la fraude financière

En matière de lutte contre les fraudes financières, la Direction Générale a publié, dès 2013, une note fixant les règles permettant de lutter efficacement contre tout risque de fraude.

Conclusion des audits SMETA en matière de corruption

Les audits SMETA, conduits sur la quasi-totalité de nos sites à partir de 2014, confirment que l'activité du Groupe Cristal Union est réalisée dans de bonnes conditions éthiques, sans usage de corruption ou de pratique frauduleuse.

Indicateurs RSE

	Indicateurs	Unité	Périmètre *	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Indicateurs sociaux	Nombre de sites	Nombre	4	-	-	-	-	-	14	14
	Effectifs permanents	Nombre	1	-	-	-	-	-	2 068	2 063
	Pourcentage de femmes total dans le Comité de Direction	%	1	-	-	-	-	-	16,6	16,6
	Pourcentage de femmes du personnel permanent	%	1	-	-	-	-	-	20,5	21
	Couverture des salariés par la protection sociale	%	2	-	-	-	-	-	100	100
	Pourcentage de salariés de l'effectif permanent ayant suivi une formation	%	2	-	-	-	-	72	78	78
	Taux de fréquence des accidents avec arrêt		1	-	-	-	17,27	12,09	9,49	7,65
Taux de gravité des accidents avec arrêt		1	-	-	-	37,43	31,63	30,04	21,89	
Performance industrielle	Consommation d'énergie par tonne de betterave travaillée	Base 100 référence 2010	2	100	97	99	94	93	93	91
	Emissions de GES par tonne de betterave	Base 100 référence 2010	2	100	91	90	82	79	85	79
	Prélèvement en eau des sites industriels	Base 100 référence 2010	3	100	53,5	47,6	53,4	49,9	44,5	37,3
	Pourcentage des sites certifiés ISO 14001	%	4	-	-	57	57	57	93	100
	Pourcentage des sites certifiés ISO 50001	%	4	0	0	0	0	0	100	100
	Pourcentage des sites certifiés sécurité alimentaire (iso 22000 ou FSSC 22000)	%		-	-	40%	73%	73%	73%	73%

*Périmètres :

- 1- Périmètre Cristal Union (CU),
- 2- Périmètre correspondant à la somme de CU et de Cristanol (CRI),
- 3- Périmètre correspondant à la somme de CU, de CRI et de DISLAUB (DIS),
- 4- Périmètre correspondant à la somme de CU, de CRI, de DIS, de DEULEP et de GOYARD,

Les indicateurs indiqués par un point bleu ● sont ceux pour lesquels Cristal Union s'est engagé à progresser entre 2010 et 2020. Ils contribuent à la construction de l'indice RSE du groupe.